

Géopolitique de la mondialisation : des flux et des chocs (J. Vasquez)

Conférence à l'UTL de Périgueux – 5 mai 2026

Tout le monde parle aujourd'hui de la mondialisation et tout le monde en a une expérience quotidienne : par exemple, nous avons presque tous dans la poche un smartphone qui en est un des meilleurs symboles. Les métaux qui le composent viennent d'Afrique ou d'Amérique latine, il est assemblé en Asie, il fonctionne grâce à des technologies conçues aux Etats-Unis ou en Asie orientale et il nous relie instantanément au reste du monde... Le smartphone est ainsi l'un des marqueurs les plus évidents de ce « village global », ce « village planétaire », décrit par le sociologue canadien Marshall MacLuhan qui voyait déjà dans les années 1960 que le monde était de plus en plus interconnecté.

Si le terme même de mondialisation remonte au début du XXe siècle (Paul Otlet, 1916), il s'est beaucoup popularisé dans les années 1980-1990 (ainsi que son équivalent anglo-saxon « globalization ») au moment où la guerre froide s'achevait et où les échanges s'intensifiaient en même temps que s'affirmait la doctrine néolibérale et que se développaient les nouvelles technologies de l'information et de la communication avec l'Internet notamment. Pour le géographe Olivier Dollfus, la mondialisation est « l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant l'espace de transaction de l'humanité ». C'est une définition intéressante car elle ne se focalise pas uniquement sur les échanges commerciaux : la mondialisation, c'est aussi l'intensification des flux financiers, des flux migratoires, des flux touristiques, sans oublier les flux d'idées et d'informations.

Cette intensification des échanges a nourri, dans les années 1990, une vision largement optimiste. Alain Minc évoquait en 1997 une « mondialisation heureuse », tandis que Francis Fukuyama annonçait « la fin de l'histoire » en 1992. Dans ce contexte, beaucoup pensaient que l'interdépendance économique, favorisant la prospérité générale, rendrait la guerre obsolète. On allait enfin percevoir les « dividendes de la paix », et, pour reprendre une formule célèbre de l'entourage de Bill Clinton, « it's the economy, stupid! » : l'économie devait désormais primer sur toute autre logique. Cette vision prolongeait en réalité une intuition ancienne, celle de Montesquieu sur le « doux

commerce », selon laquelle les échanges favorisent la paix. Le journaliste américain Thomas Friedman ira même jusqu'à affirmer en 2005 que « la Terre est plate », pour souligner que les distances semblaient abolies par les technologies. Et, de fait, les chiffres confortent l'idée d'un monde de plus en plus relié, un monde de plus en plus « mondial » en quelque sorte :

- Entre 1990 et 2025, le nombre de touristes est passé de 450 M à 1,5 Md
- Depuis les années 1980, le volume du commerce mondial a pratiquement été multiplié par 7 alors que le PIB n'a été multiplié « que » par 3,5...
- Depuis les années 2000, le nombre d'internautes est passé de quasiment rien à 5 Mds d'individus

Cette mondialisation a indubitablement eu des effets positifs. Ainsi, alors que dans les années 1990, plus du tiers de l'humanité vivait dans l'extrême pauvreté, cette proportion est inférieure à 10% aujourd'hui. Cette amélioration spectaculaire s'explique en grande partie par l'intégration de grandes économies émergentes, notamment la Chine, qui a à elle seule contribué à une part décisive de cette réduction : 800 millions de Chinois sont sortis de la grande pauvreté en une génération !

Et pourtant... La mondialisation n'a pas fait disparaître la géopolitique. Bien au contraire, la géopolitique a envahi l'actualité, les plateaux des chaînes d'information continue, les plateformes numériques et on ne compte plus les ouvrages qui lui sont dédiés. Selon le géographe français Yves Lacoste, la géopolitique est l'étude des rivalités de pouvoir sur du territoire et pour du territoire. La géopolitique nous parle ainsi de guerres, de conflits et de tensions. Or, loin de les effacer, la mondialisation les reconfigure : elle peut les entretenir, voire les engendrer. Comme le souligne le géographe Laurent Carroué, elle est en effet un processus sélectif et conflictuel qui met en concurrence des acteurs toujours plus nombreux, ainsi que les territoires, et cela à toutes les échelles. En ce sens, la mondialisation apparaît comme un objet pleinement géopolitique.

D'où la question que je voudrais poser aujourd'hui : comment expliquer que, dans un monde toujours plus connecté, les rivalités et les tensions non seulement perdurent, mais parfois semblent se renforcer ? Autrement dit, derrière les flux qui relient le monde, apparaissent aussi des chocs qui le traversent. Comment la mondialisation se recompose-t-elle aujourd'hui et comment contribue-t-elle à modeler le système international ?

Je vous propose de partir d'une idée simple : la mondialisation crée des tensions, même si elle génère aussi de la richesse. Puis nous verrons qu'elle transforme la manière de faire la guerre. Enfin, nous nous interrogerons sur la fragmentation du monde à laquelle elle conduit aujourd'hui.

1. LA MONDIALISATION EST PRODUCTRICE DE TENSIONS VOIRE DE CONFLITS

La mondialisation est productrice de tensions, voire de conflits, bien loin du « doux commerce » que l'on nous promettait dans les années 1990. Loin d'un processus harmonieux d'intégration, elle met en concurrence une multiplicité d'acteurs — États, entreprises, territoires — et engendre ainsi une forme de conflictualité structurelle, liée à la recherche permanente d'attractivité et de positionnement dans les flux mondiaux.

1.1. LA MONDIALISATION CRÉE DE LA CONCURRENCE ET DE LA COMPÉTITION

Les territoires entrent ainsi en rivalité pour être sélectionnés par les acteurs de la mondialisation, au premier rang desquels les firmes transnationales (FTN), qui orientent leurs investissements directs à l'étranger (IDE) vers les espaces les plus avantageux. Ces entreprises recherchent des avantages concurrentiels précis : fiscalité favorable, coûts salariaux faibles, infrastructures performantes, accès aux marchés ou encore stabilité politique. Cette logique conduit les États et les régions à adopter des stratégies d'attractivité qui les placent en concurrence directe les uns avec les autres.

L'exemple de la Chine est, à cet égard, particulièrement éclairant. À partir des années 1980, sous l'impulsion de Deng Xiaoping, le pays engage une politique d'ouverture économique fondée sur la création de zones économiques spéciales, notamment

à Shenzhen, Zhuhai ou Xiamen. Ces zones offrent aux entreprises étrangères des conditions extrêmement attractives : fiscalité allégée (autour de 15 % contre plus de 30 % ailleurs à l'époque), main-d'œuvre abondante, peu coûteuse et fortement mobilisable, réglementation assouplie, infrastructures en développement rapide. Le succès est spectaculaire : Shenzhen passe d'environ 30 000 habitants en 1980 à plus de 10 millions aujourd'hui. En quelques décennies, la Chine devient l'« atelier du monde », puis la première puissance exportatrice, s'imposant comme un acteur central des chaînes de production mondiales.

Cette montée en puissance s'est accompagnée d'une recomposition profonde de la géographie industrielle mondiale. Dans les pays du Nord — Europe occidentale et Amérique du Nord —, la désindustrialisation a été particulièrement marquée à partir des années 1970-1980. La part de l'industrie dans le PIB européen est en effet passée d'environ 30 % à 15 % aujourd'hui. En France, l'emploi industriel est passé de plus de 5 millions de salariés en 1975 à environ 3 millions aujourd'hui. L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce en 2001 — événement que certains considèrent comme aussi structurant, dans le champ économique, que les attentats du 11 septembre sur le plan géopolitique — a accéléré ce processus en favorisant l'arrivée massive de produits manufacturés à bas coût sur les marchés occidentaux. Et depuis les années 2020, les émergents – surtout la Chine – ne se contentent pas d'exporter des produits « bas de gamme » : la stratégie du président Xi Jinping depuis 2015 (Made in China 2025, Vision 2035, 15^e plan quinquennal adopté en mars 2026) met l'accent sur la qualité plutôt que sur la croissance, insiste sur les secteurs de pointe comme les semi-conducteurs, la 6G, le quantique, l'IA et promeut la « double circulation », c'est-à-dire le marché intérieur comme pilier avec le maintien des exportations mais de façon moins centrale. C'est le deuxième choc chinois !

Cette recomposition des échanges a contribué à une redistribution profondément inégale des gains de la mondialisation, bien mise en évidence par les travaux de Branko Milanović. Sa célèbre « courbe de l'éléphant » montre en effet que si les classes moyennes des pays émergents ont fortement bénéficié de la mondialisation, certaines classes moyennes des pays développés ont connu, à l'inverse, une stagnation relative, voire un déclassement. Les conséquences sociales et politiques de ces transformations ont été considérables. Des régions entières — le Nord de la France, les Midlands britanniques ou encore la « Rust

Belt » américaine — ont été fragilisées par les fermetures d'usines et les pertes d'emplois. Le sentiment de déclassement qui en résulte constitue un puissant moteur de contestation. Il éclaire en partie le vote en faveur du Brexit referendum dans les régions désindustrialisées, le succès de Donald Trump aux États-Unis sur fond de critique de la concurrence chinoise et des accords de libre-échange, ou encore le mouvement des Gilets Jaunes en France. Plus largement, la montée des courants dits « populistes » depuis les années 2010 s'inscrit en grande partie dans ce contexte de remise en cause des effets de la mondialisation.

Cependant, la concurrence ne se limite pas à l'opposition entre pays développés et pays émergents. Elle s'exerce également entre économies en développement elles-mêmes. Dans les années 2000, des pays comme le Mexique ou la Turquie ont été directement concurrencés par la Chine dans les industries à faible valeur ajoutée, perdant des parts de marché et étant contraints de se repositionner vers des segments plus qualitatifs. Aujourd'hui, à leur tour, certains pays d'Asie du Sud-Est — Vietnam, Cambodge ou encore le Laos — concurrencent la Chine en proposant une compétitivité-coût encore plus agressive pour des activités d'assemblage ou de production simple. La mondialisation apparaît ainsi comme un système dynamique, marqué par une mobilité constante des activités et une recomposition permanente des hiérarchies productives.

Ces tensions se manifestent également à l'intérieur même des États. Toutes les régions ne bénéficient pas de la mondialisation de la même manière. Certaines, fortement intégrées aux flux internationaux, concentrent richesses, emplois et fonctions stratégiques, tandis que d'autres restent en marge. Cette différenciation territoriale peut alimenter des revendications politiques. En Europe, des régions prospères comme la Catalogne — qui représente environ 20 % du PIB espagnol pour 16 % de la population — ou la Flandre ont vu se développer des mouvements autonomistes ou indépendantistes, portés notamment par des partis comme la Nieuw-Vlaamse Alliantie ou Esquerra Republicana de Catalunya. Ces dynamiques, auxquelles on peut ajouter le référendum écossais de 2014, témoignent du fait que la mondialisation peut renforcer des logiques de fragmentation interne, en accentuant les écarts de développement entre territoires.

La mondialisation est également génératrice de crises structurelles (c'est un état de tension permanent d'après l'économiste Daniel Cohen), comme on a pu le voir lors de la crise des *subprimes* en 2008 qui est, à proprement parler, une véritable crise de la

mondialisation. Ces crises ont inmanquablement des impacts géopolitiques et créent, là aussi, de la compétition : la crise de 2008 s'est ainsi propagée dans le monde entier, et notamment en Europe où son règlement a provoqué de vives tensions entre les pays « frugaux », qui promouvaient la rigueur budgétaire comme l'Allemagne, et les pays très endettés comme ceux d'Europe du Sud, la Grèce notamment (on a même pu parler des PIIGS, terrible acronyme, pour désigner les pays-cigales). Des réactions xénophobes se sont même développées, mettant à mal la solidarité européenne et ravivant des fractures historiques (on se souvient de la sortie provocatrice du ministre allemand Schäuble qui avait émis l'idée que la Grèce puisse vendre ses îles pour payer sa dette... et d'Athènes qui a remis sur la table la question des réparations allemandes liées à la Seconde Guerre mondiale !). La crise écologique génère également des conséquences géopolitiques : les régions les plus vulnérables sont essentiellement situées dans les PED, qui ont le sentiment de payer les dégâts causés par les pays riches. Et les flux migratoires (« migrants climatiques ») qui pourraient en découler sont susceptibles de causer des désordres géopolitiques (la Banque Mondiale dit qu'il pourrait y avoir plus de 200 M de migrants climatiques d'ici 2050).

Ainsi, loin de produire un monde unifié et pacifié, la mondialisation apparaît comme un système profondément concurrentiel et inégal, qui recompose les hiérarchies économiques et territoriales et nourrit des tensions à toutes les échelles, des espaces locaux aux rapports internationaux.

1.2. LA MONDIALISATION ALIMENTE LES APPÉTITS DES PUISSANCES

La mondialisation, on vient de le voir, met en concurrence des acteurs et des espaces multiples, ce qui peut engendrer des tensions parfois vives. L'émergence fulgurante des « gagnants de la mondialisation », couplée à la croissance démographique mondiale, engendre aussi des besoins nouveaux : il faut toujours davantage de ressources énergétiques, de minerais (et notamment de « terres rares » essentielles aux activités de haute technologie), de ressources agricoles ou hydrauliques... Ces appétits toujours plus grands portent en eux des ferments de tension entre les acteurs de la mondialisation pour

l'appropriation ou le contrôle des territoires ou des lieux de passages stratégiques, que l'on pourrait appeler des « nœuds stratégiques de la mondialisation », c'est-à-dire des points de concentration des flux, des ressources et des rivalités de puissance.

Ainsi, les espaces maritimes sont-ils particulièrement convoités : qui tient la mer, tient le monde ! Ils constituent en effet des espaces à la fois de ressources et de circulation, ce qui explique leur centralité dans les rivalités contemporaines. Les mers et les océans sont riches d'hydrocarbures et de minerais que les Etats peuvent exploiter en off-shore dans le cadre de leur ZEE (jusqu'à 200 milles du littoral). La délimitation des frontières maritimes est alors au cœur de contestations pour l'appropriation de ces ressources stratégiques. La Turquie explore ainsi les fonds de la Méditerranée orientale, créant des tensions avec la Grèce voisine et négociant avec le chef du gouvernement d'union nationale libyen, Sarraj, en 2019, afin de s'emparer de nouveaux territoires maritimes riches de gaz. D'ailleurs, un incident – au récit controversé – a eu lieu en juin 2020 qui a opposé une frégate française, *Le Courbet*, qui était sur zone pour aider la marine grecque à se protéger d'agressions éventuelles, à des navires de guerre turcs qui auraient même « illuminé » le bâtiment français avec un radar de conduite de tir. On voit bien ici comment la compétition pour les ressources peut rapidement se traduire par des démonstrations de force.

En mer de Chine méridionale, c'est l'Empire du Milieu qui cherche à contrôler l'espace maritime afin d'accaparer des ressources en hydrocarbures, des ressources halieutiques et qui entend également maîtriser les routes commerciales. La Chine revendique, quant à elle, des pans entiers de l'espace maritime ce qui conduit régulièrement à des accrochages avec les pays de la région, comme en mars 2020 lorsqu'un navire de guerre chinois est entré en collision avec un bateau de pêche dans l'archipel des Paracels. En 2023 et 2024, les incidents se sont également multipliés avec les Philippines autour de Scarborough Shoal : les navires chinois ont utilisé des canons à eau puissants, ils ont réalisé des abordages et des éperonnages et ont lancé des manœuvres de blocage. Les Chinois veulent ainsi intimider leurs voisins pour accaparer un espace maritime stratégique pour eux, qui est riche en hydrocarbures et en ressources halieutiques et par lequel passe près de 30% du commerce mondial, ce qui en fait un nœud stratégique majeur de la mondialisation contemporaine. L'Empire du Milieu ne se contente pas de revendiquer cet espace, il construit également des îles artificielles : ainsi, la Chine veut étendre sa ZEE à partir des

îles artificielles qu'elle a créées, notamment dans les archipels Paracels et Spratleys, et qui lui sont également utiles pour développer des infrastructures militaires (ce sont des porte-avions fixes en quelque sorte !). Pékin considère que la mer de Chine méridionale lui appartient depuis toujours, mobilisant des références à des cartes anciennes qui prouveraient la légitimité historique de ses revendications, ou cherchant encore dans des artefacts archéologiques la preuve de sa domination dans la région depuis des siècles voire des millénaires... Aujourd'hui, les cartes chinoises indiquent l'appropriation d'une partie de la mer de Chine méridionale, dont le périmètre est délimité par « neuf traits », devenus les « dix traits » en 2023 depuis que Pékin y a intégré Taiwan.

Les convoitises sont grandes, également, dans l'Océan Arctique qui devient un nouvel espace stratégique de la mondialisation. On retrouve ici la même logique : un espace longtemps marginal devient central dès lors qu'il combine ressources et routes. C'est un espace de plus en plus accessible avec le recul de la banquise et l'ouverture progressive de plusieurs routes maritimes qui rendent plus rapides les échanges intercontinentaux. Ainsi, l'itinéraire Rotterdam-Shanghai par la route « classique », passant par le canal de Suez, est longue de 20 000 km et il faut un mois à un porte-conteneur pour la parcourir. En empruntant le passage du Nord-Est, via la Russie, le trajet dure 20 jours pour une distance de 13 000 à 15 000 km seulement. Les économies de carburant sont alors notables mais l'utilisation de ces routes alternatives est toutefois limitée par des contraintes climatiques et techniques importantes. Quoi qu'il en soit, les pays riverains de l'Océan Arctique cherchent aujourd'hui à en avoir le contrôle. Les Etats-Unis défendent le principe de la liberté de navigation alors que d'autres États ont une vision plus « souveraine » : c'est ainsi que le Canada considère que le passage du Nord-Ouest fait partie de ses eaux intérieures ce qui implique la possibilité d'en réguler le trafic. Pour le passage du Nord-Est, la Russie va encore plus loin : elle exige une autorisation préalable et une escorte obligatoire par un brise-glace, le montant de la facture se situant entre 300 000 et 700 000 dollars pour un seul transit pour les pétroliers et les méthaniers, d'après des sources norvégiennes, ce qui revient à transformer une route maritime en ressource économique et stratégique.

Par ailleurs, la maîtrise de l'Océan Arctique permet le contrôle de ressources stratégiques: on estime que la région regorgerait de 13% du pétrole non découvert mondial et de 30% du gaz non découvert, notamment en mer de Barents et dans l'Arctique russe. En 2010,

un accord a même été conclu entre la Norvège et la Russie pour le partage des ressources et on comprend que chaque pays riverain cherche à augmenter sa ZEE pour en disposer. Dans ce contexte, les litiges sont nombreux sur la délimitation des ZEE : un Etat peut en effet étendre sa ZEE au-delà des 200 milles nautiques s'il prouve une continuité géologique avec le plateau continental. Les tensions sont particulièrement vives autour de la dorsale de Lomonossov, revendiquée par les Russes, les Canadiens et les Danois (via le Groenland)... Les Russes ont même planté un drapeau au fond de l'océan en 2007 pour afficher leur souveraineté ! Ici, la rivalité passe autant par les arguments scientifiques et juridiques que par la démonstration symbolique de puissance.

Des tensions directement liées à la mondialisation sont également palpables pour le contrôle des détroits et des canaux et, plus globalement, pour la maîtrise de toutes les routes commerciales stratégiques. On passe ici des espaces de ressources aux espaces de circulation, mais la logique reste identique : contrôler les flux, c'est exercer une forme de puissance. Les détroits et les canaux sont de véritables « nœuds stratégiques » (*choke points*) où passe près de 80% du commerce mondial, avec les porte-conteneurs créés dans les années 1950 qui sont des marqueurs majeurs de la mondialisation. Le détroit principal, on l'a dit, est celui de Malacca où transite un tiers du commerce mais il faudrait encore souligner l'importance du détroit de Bab-El-Mandeb (12% du commerce mondial) et du détroit de Gibraltar (5 à 10% des flux mondiaux de marchandises). Mais aujourd'hui, c'est le détroit d'Ormuz qui polarise notre attention : 20% des flux pétroliers mondiaux y transitent, notamment à destination de l'Asie, et singulièrement vers la Chine et le Japon (80% du pétrole chinois y transite). C'est aujourd'hui l'enjeu majeur du conflit entre les Etats-Unis et l'Iran, qui a débuté en mars 2026. L'Iran cherche désormais à contrôler les flux en imposant un péage sur les navires marchands, en contravention avec le droit international qui affirme la liberté de circulation dans les détroits. Le contrôle des flux devient ici un instrument de pression géopolitique directe.

Les canaux revêtent la même importance, notamment ceux de Suez et de Panama. Le contrôle de ces *choke points* est donc essentiel pour les pays les plus engagés dans la mondialisation qui veulent sécuriser les routes du commerce, ou pour ceux qui cherchent à exercer une pression sur leurs adversaires. Les méthodes d'accaparement sont diverses. Par exemple, le contrôle peut se faire par la maîtrise territoriale. Ainsi, le canal de Suez fut accaparé par l'Égypte en 1956, provoquant alors une grave crise internationale. Depuis,

l'Égypte récolte les droits de passage des bateaux (9 à 10 milliards de dollars par an) et régule le trafic, pouvant même fermer le canal pour répondre à des menaces internationales. Ce fut le cas en 1967 au moment de la guerre des Six-Jours contre Israël : le canal fut fermé pendant huit ans, miné et militarisé. Le contrôle d'un point de passage devient ainsi une ressource économique et un levier stratégique.

Actuellement, le canal de Panama est l'enjeu d'un bras de fer entre les Etats-Unis et la Chine. Pékin cherche à contrôler des infrastructures périphériques : ses entreprises, comme Hutchinson Ports, investissent dans des projets portuaires, provoquant la colère des Etats-Unis. Le 29 avril, Washington a même publié, avec cinq pays d'Amérique latine et des Caraïbes, une déclaration dénonçant la « politisation » du commerce maritime par Pékin, qui fait pression sur le Panama car celui-ci a repris le contrôle de deux ports exploités par un conglomérat de Hong Kong. Du reste, Trump entend, depuis son retour à la Maison-Blanche, barrer la route à la Chine dans cet espace stratégique du continent américain en reprenant le contrôle du canal que Carter avait cédé en 1977 (effectif en 1999) au Panama. On voit ici que le contrôle des routes passe aussi par des stratégies indirectes d'influence et d'investissement.

Le contrôle de ces *choke points* permet de sécuriser les routes commerciales. C'est ce qu'entreprend la Chine avec son immense projet des « Nouvelles Routes de la Soie » (*Belt and Road Initiative*), lancé en 2013 par Xi Jinping : il s'agit d'un réseau d'infrastructures qui redessine les routes de la mondialisation, à la fois maritimes et terrestres. L'Inde, avec le Japon, ont lancé un projet alternatif, le corridor de croissance Asie-Afrique (AAGC), parfois appelé « route de la liberté ». Ces routes commerciales projettent les puissances vers de potentiels marchés de consommation mais aussi vers des espaces riches de matières premières, comme l'Afrique et l'Amérique latine. Ces espaces deviennent ainsi des prolongements stratégiques des routes de la mondialisation.

Les grandes puissances se partagent les ressources de l'Afrique, notamment. La Chine convoite le pétrole en Angola et au Soudan, les minerais de RDC (le coltan) ou de Zambie. Le principe est d'implanter des infrastructures contre ces ressources dont l'Empire du Milieu a besoin pour son développement (2e consommateur de pétrole avec environ 15 Mb/j). La Turquie développe, quant à elle, des accords commerciaux dans l'agriculture avec le Soudan (780 000 hectares de terres agricoles mises à disposition, ce que l'on appelle le « land grabbing »), l'Éthiopie et la Somalie (en échange, des infrastructures sont

créées comme l'aéroport de Mogadiscio par exemple). Une stratégie que développent aussi les pays du Golfe comme les Emirats arabes unis, qui construisent ou modernisent des infrastructures portuaires (port de Berbera dans le Somaliland, port de Dakar... gérés par la compagnie DP World). La Russie, elle, cible des ressources à forte valeur (or, diamants, uranium) dans une logique opportuniste souvent liée à des accords politico-militaires (par exemple au Sahel où est intervenue la milice Wagner, désormais recomposée en un « Africa Corps » dirigé par Moscou). L'Inde entre désormais dans la danse, convoitant notamment le pétrole du Nigeria, de l'Angola et du Mozambique, contre lequel elle exporte des produits pharmaceutiques. On observe ici une diversification des acteurs et des stratégies, mais une convergence des objectifs : sécuriser l'accès aux ressources.

Dans ce contexte, les pays occidentaux perdent de l'influence, notamment l'Europe qui cherche tout de même à proposer une alternative à la Chine avec son « Global Gateway » lancé en 2021 (300 milliards d'euros d'ici à 2027) pour financer des infrastructures de transport, des projets dans l'énergie, le numérique, la santé et l'éducation. Les Etats-Unis, quant à eux, réactivent leur stratégie pour contrer Pékin : ils développent ainsi des partenariats pour acquérir des minerais critiques (cobalt, terres rares, lithium), comme dans le projet RDC-Zambie visant à sécuriser la chaîne du cuivre/cobalt et son transport. La compétition pour les ressources s'inscrit donc désormais dans un cadre pleinement multipolaire.

L'espace extra-atmosphérique est aussi devenu un champ d'affrontement entre les puissances dans le cadre de la mondialisation. Il constitue un nouveau type de nœud stratégique, non plus terrestre ou maritime, mais orbital. Les satellites jouent un rôle essentiel dans la gestion des flux : ils permettent la géolocalisation des navires, facilitent les transactions financières, assurent la diffusion de l'information et coordonnent les chaînes logistiques globales. Le contrôle de l'espace est donc fondamental. Les grandes puissances développent ainsi leurs propres systèmes de navigation par satellite (GPS, Galileo, BeiDou, GLONASS). Il y a aussi une rivalité des constellations pour contrôler l'Internet : l'américain SpaceX avec Starlink, le projet chinois Guowang, le projet européen IRIS². La compétition se manifeste également pour les « bonnes places » en orbite (l'orbite basse est aujourd'hui saturée), pour les infrastructures au sol (bases de lancement) et pour les ressources futures : la Lune devient un espace de projection de puissance, riche

en hélium-3 ou en régolithe contenant aluminium et titane. La mondialisation étend ainsi ses logiques de rivalité jusqu'aux espaces extra-terrestres.

La mondialisation crée également une pression sur un espace original : l'espace numérique. Ce n'est pas un espace virtuel car il repose sur des infrastructures concrètes : câbles, data centers, satellites, hubs. Leur localisation fait l'objet de rivalités croissantes. Les États cherchent à attirer les data centers (propriétés des géants du numérique comme Amazon, Microsoft, Google, Alibaba, Tencent ou encore OVHcloud en Europe). Les plus grands data centers sont situés à Ashburn (Data Center Alley, près de Washington), Dallas, dans la Silicon Valley, à Phoenix, à Dublin, à Singapour, dans plusieurs villes chinoises, et à Marseille où émerge un hub. Réussir à les faire venir sur son territoire confère un intérêt en termes d'emplois et d'effets d'écosystème (implantation de start-ups et d'entreprises technologiques), mais c'est surtout un enjeu de souveraineté : les données sont contrôlées par le pays où elles sont stockées. La souveraineté numérique consiste précisément à savoir où sont ses données et qui peut y accéder, ce qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur de puissance

1.3. LA MONDIALISATION EST ENFIN GÉNÉRATRICE DE TENSIONS D'ORDRE IDÉOLOGIQUE

Depuis les années 1970, la mondialisation apparaît comme une américanisation. Pour le sociologue canadien Marshall McLuhan, nous vivons dans un village planétaire, connecté et marqué par des codes communs, notamment des codes culturels profondément influencés par les États-Unis qui véhiculent un « rêve américain ». Il y a une mondialisation de l'American Way of Life, comme le montre Ludovic Tournès qui développe cette idée dans son ouvrage majeur *Américanisation*, publié en 2020. Les États-Unis, qui sont – toujours d'après Tournès – une « nation-monde » qui s'étend sans fin et qui veut faire du monde entier des « Américains », ont plusieurs outils entre les mains :

- la langue : 75 pays ont l'anglais comme langue officielle (ce qui représente 2 milliards d'individus). C'est la consécration du « globish » (global english).

- le cinéma : les grosses productions américaines (les blockbusters) commencent en 1913, à la naissance de Hollywood, c'est à partir de là que le cinéma hollywoodien commence à se faire une image. Aujourd'hui, ce cinéma représente 85% des recettes mondiales.
- les séries télévisées génèrent aussi un engouement mondial, elles permettent aux téléspectateurs de connaître les États-Unis comme s'ils y étaient (de Hawaï – avec Magnum ou Hawaï 5-0 par exemple – à New York – Friends – en passant par la Californie, Dallas ou Miami...).
- la musique, les arts graphiques et plastiques...
- les modes vestimentaires, gastronomiques (Macdonaldisation).
- les loisirs, les parcs d'attraction (disneylandisation...).
- l'internet, avec la prégnance des réseaux sociaux américains (Facebook...).

Les Américains souhaitent que l'accès à l'Internet devienne un des droits humains fondamentaux : c'est le sens des discours prononcés par Hillary Clinton en 2010-2011, qui a lancé une initiative afin de promouvoir le droit à la connexion, au rassemblement virtuel. Une telle démarche n'est pas sans arrière-pensée politique, car l'Internet est un vecteur de l'influence américaine : c'est le nouveau blue-jean, coca-cola ou jazz des temps modernes. Les Étatsunisiens y voient surtout un formidable catalyseur de la démocratie libérale : c'est la « diplomatie Facebook ». Le rôle d'Internet dans les mobilisations populaires en témoigne (révolution du Jasmin en Tunisie ; mobilisation en Colombie en février 2008 contre les FARC à la suite d'appels lancés via Facebook).

En somme, les États-Unis bénéficient d'un formidable effet d'attraction. Leurs produits culturels constituent une communication planétaire en faveur de l'American Way of Life et du modèle politique associé, la démocratie libérale. Cette diffusion d'un modèle économique, culturel et politique est un atout géopolitique : il permet de promouvoir une vision de l'homme, de la société, de l'histoire favorable aux intérêts américains. C'est le soft power théorisé par le politologue Joseph Nye, qui conquiert les esprits et les cœurs. Notons tout de même que la diffusion de ce soft power s'articule parfois au hard power : c'est parfois au terme de conflits dans lesquels ils sont impliqués que les États-Unis diffusent leurs valeurs (exemples après la Seconde Guerre mondiale), ou par l'intermédiaire de leur puissance économique parfois brutale (cf. les plans d'ajustement du Consensus de Washington dans les années 1980-1990).

Tout d'abord, si la mondialisation « à l'américaine » diffuse des valeurs, des manières de vivre, ce n'est pas, comme l'indique Ludovic Tournès, un rouleau compresseur qui écraserait tout sur son passage : il y a en effet des re-crétions locales des produits américains, adaptés par les populations locales qui les avaient importés (ex : les multiples versions de sodas qui copient le Coca-Cola, etc.). Malgré la mondialisation, les cultures restent en effet très diverses.

L'ONU défend d'ailleurs la diversité culturelle, reconnaît la pluralité des civilisations à l'échelle mondiale ainsi que les différences à l'intérieur de chaque territoire. Dans la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, cette dernière est comparée à la biodiversité ou au pluralisme politique. L'ONU parle de « dialogue interculturel ». Cette diversité culturelle constitue le « patrimoine commun » de l'humanité (notion de « patrimoine mondial » créée par l'UNESCO en 1972).

Par ailleurs, la mondialisation largement pilotée par les États-Unis, celle du « McWorld » pour reprendre la formule de Benjamin Barber, peut générer des réactions violentes, bien éloignées du dialogue interculturel encouragé par les Nations unies. Pour Barber, la mondialisation non réglementée et ses multinationales américaines couplées à la technologie de l'information formeraient une sorte d'empire antinational planétaire alimenté par une déconstruction permanente des valeurs traditionnelles, des identités et des souverainetés. McWorld conduirait à l'anomie et à l'anarchie générale qui ne peuvent qu'appeler des réactions identitaires violentes. B. Barber parlait d'une opposition entre ce « McWorld » pétri de valeurs libérales, libérales-libertaires même, et ce qu'il appelle le « djihad », un terme qu'il a ensuite regretté car trop réductible à la religion musulmane, alors que ce sont de toutes les forces identitaires radicales qu'il veut parler (*l'hindutva* indienne, par exemple, en est un bon exemple).

D'ailleurs, Barber explique que les oppositions au « McWorld » pourraient même survenir à l'intérieur de l'Occident, de ce fait divisé entre « mondialistes » et « souverainistes », en l'absence de réponse à la demande d'identité et de souveraineté nationale des peuples.

Aujourd'hui, et au-delà des oppositions avec les fondamentalismes religieux tel le djihadisme, le McWorld occidental est largement concurrencé par son rival le Big Brother chinois articulé autour de gigantesques multinationales et des « BATX » (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi). Ces nouveaux conquérants véhiculent des valeurs opposées à celles du

McWorld anglo-saxon : ils sont partisans d'un ordre international multipolaire hostile au multilatéralisme, aux interventions et à l'hégémonie américano-occidentales et donc au démocratisme droit-de-l'hommiste.

Cette thèse rejoint un peu celle de Samuel Huntington qui, en 1993, publie un article, puis un ouvrage, *Le choc des civilisations*. Pour lui, les affrontements idéologiques de la Guerre froide ont laissé place à des affrontements culturels. La mondialisation serait le vecteur de diffusion d'un universalisme occidental jugé arrogant, qui entrerait en opposition avec d'autres aires de civilisation, notamment l'aire sino-confucéenne et l'aire musulmane. Ces aires seraient fondées sur des bases religieuses, qui ne sont pas « l'opium du peuple » mais « la vitamine des faibles » (formule empruntée à Régis Debray). Huntington identifie des lignes de fracture (Inde/Pakistan, chiites/sunnites) et n'exclut pas des conflits internes à une même civilisation. Cette thèse « huntingtonienne » a connu son heure de gloire en 2001 lors des attentats du 11 septembre que leur instigateur, Oussama Ben Laden, a justifiés par une critique de l'hégémonie occidentale. Il ne dénonce pas explicitement le concept de mondialisation en général mais la mondialisation occidentale, qui aurait volé « notre richesse et notre pétrole » et diffusé des valeurs « immorales », notamment en Arabie Saoudite. Sa *Letter to America* publiée en 2002 dans *The Guardian* est à cet égard un véritable manifeste contre l'Occident mondialisateur.

Quoi qu'il en soit, ces analyses évoquent l'idée d'une « revanche » du Sud contre un Occident perçu comme dominateur. La mondialisation ne serait peut-être pas si « heureuse » que cela, contrairement à ce qu'affirmait Alain Minc en 1997. Toutefois, il convient de nuancer : la mondialisation n'est pas la seule responsable de ces tensions. Elle les amplifie, les accélère, les rend plus visibles, mais beaucoup d'entre elles s'inscrivent dans des héritages plus anciens, notamment coloniaux

2. LA MONDIALISATION TRANSFORME LES CONFLICTUALITÉS

La première partie de cette conférence s'est attachée à montrer que la mondialisation était conflictogène et, en ce sens, qu'elle apparaissait comme un véritable objet de géopolitique. Mais on peut voir également que la géopolitique se mondialise sous l'effet de la globalisation. Après la géopolitique, c'est la mondialisation de la géopolitique que l'on peut aborder, ce qui suppose de s'intéresser à la fois à la mutation des formes de conflictualités mais aussi à la manière dont ces dernières sont amplifiées et interconnectées à l'âge de la mondialisation. Autrement dit, les conflits ne sont plus seulement produits par la mondialisation : ils en deviennent également des vecteurs et des révélateurs à l'échelle systémique.

2.1. DES CONFLITS DE PLUS EN PLUS MONDIALISÉS

La mondialisation des conflits se mesure à l'interconnexion croissante des guerres et des tensions, et des effets que les uns peuvent avoir sur les autres, produisant de véritables effets de cascade à l'échelle mondiale. La guerre en Ukraine est à cet égard très éclairante, elle est une guerre éminemment mondialisée pour de multiples raisons.

Tout d'abord, elle peut être vue comme l'expression d'un antagonisme de type huntingtonien entre la Russie conservatrice, centrée sur des valeurs traditionnelles en matière de mœurs et de religion notamment (Moscou comme « nouvelle Jérusalem », thèse d'A. Douguine et de l'eurasisme) et la partie occidentale de l'Ukraine, symbolisée par Kiev, ouverte sur l'UE et par là l'Occident, ce qui inscrit le conflit dans une logique de confrontation de modèles civilisationnels et politiques. Rappelons qu'en 2013-2014, c'est l'abandon par le président ukrainien de l'époque, Viktor Ianoukovitch, sous la pression de V. Poutine, de l'accord prévu avec l'UE, qui visait à favoriser le rapprochement politique et économique et envisageait une intégration progressive, qui a déclenché la révolution Euro-Maïdan à Kiev. Et, partant de là, c'est cette situation, avec la démission forcée de Ianoukovitch et le rôle prêté à certains acteurs occidentaux dans la révolution — rôle évoqué notamment dans certaines enquêtes du New York Times sur les activités de la CIA

— qui a provoqué la décision brutale, et contraire au droit international, de Poutine d'annexer la Crimée quelques mois plus tard : c'est le premier acte de la guerre, avant le début de la deuxième phase lancée par Poutine en 2022.

Cette guerre est aussi mondialisée pour d'autres raisons, notamment parce que ses conséquences sont globales et s'enchaînent les unes avec les autres.

- Par exemple, le conflit a eu un impact considérable sur les flux de marchandises agricoles en provenance d'Ukraine et de Russie, transitant par la mer Noire et à destination d'Afrique et du Moyen-Orient. L'Ukraine exportait, avant 2022, jusqu'à 45 Mt de céréales dont 90 % passaient par la mer Noire. Dès le début de la guerre en 2022, 20 à 30 Mt de céréales se sont retrouvées bloquées dans les ports ukrainiens, générant des pénuries en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans la Corne de l'Afrique, comme l'ont montré les analyses de la FAO et du Programme alimentaire mondial. Certains pays, comme l'Égypte, le Liban, la Somalie ou le Yémen, dépendaient à 50 %, voire jusqu'à 80 %, du blé ukrainien ou russe, ce qui a engendré une hausse brutale des prix et le risque de crise alimentaire. 47 millions de personnes supplémentaires se sont alors retrouvées en situation d'insécurité alimentaire selon les estimations des Nations unies.
- En juillet 2022, un accord a été conclu entre la Russie et l'Ukraine sous l'égide de la Turquie et de l'ONU (*Black Sea Grain Initiative*), qui a permis de sécuriser des corridors en mer Noire à partir d'Odessa, de Tchornomorsk et de Pivdenny vers les pays importateurs, permettant l'exportation de plus de 30 Mt de céréales. Néanmoins, la Russie n'a pas renouvelé cet accord en 2023, prétextant un texte déséquilibré en faveur de l'Ukraine, ce qui révèle aussi à quel point un conflit localisé — il ne s'agit pas ici d'une guerre mondiale — a des implications globales. Notons que des routes alternatives ont été mises en place, via le Danube ou par les voies terrestres de l'Union Européenne (les « solidarity lanes ») passant notamment par la Pologne et ses ports de la Baltique, par la Roumanie et ses ports fluviaux. Les difficultés ne manquent cependant pas, tels les problèmes d'écartement des rails, différents entre l'Ukraine et les pays de l'UE par exemple. La Russie, quant à elle, exporte via la mer d'Azov et des corridors méditerranéens, sans subir pour les produits agricoles de blocus.

Ce conflit russo-ukrainien est également mondialisé par les effets qu'il a produits sur l'inflation en Europe, à cause de la volonté de l'UE de réduire ses approvisionnements en hydrocarbures russes. Avant 2022, 40 % du gaz consommé dans l'UE venait de Russie (via des gazoducs comme NordStream 1 et 2, mais aussi via les réseaux transitant par l'Ukraine et TurkStream), sabotés en 2022 dans des conditions dont l'attribution reste officiellement incertaine, même si un faisceau d'indices convergents — notamment dans la presse allemande et américaine — pointe vers une opération liée à un groupe pro-ukrainien. C'est moins de 10 % aujourd'hui ! L'UE recourt depuis lors au GNL des États-Unis et du Qatar, voire de l'Algérie, du Nigéria et de l'Égypte. L'Australie, quant à elle, exporte de plus en plus vers la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Le problème, c'est que le GNL de ces pays est plus cher que le gaz venant par gazoduc de Russie : la chaîne de coûts est plus longue (il faut liquéfier le gaz, le transporter, procéder à la regazéification ensuite...). En 2022, on a ainsi assisté à une explosion des prix du gaz, ils ont même été multipliés par 5 à 10 à certains moments, alimentant une inflation qui a atteint plus de 10 % en octobre 2022, dans le contexte déjà inflationniste lié à la pandémie de Covid.

Le conflit d'Ukraine est également un conflit transformé par la mondialisation car il a profondément renouvelé les formes de la guerre à travers une arme qui est le symbole même de la globalisation : le drone. Un drone est un petit aéronef sans équipage embarqué, télécommandé ou programmé, qui est devenu un acteur central du champ de bataille. C'est une technologie relativement bon marché dont le faible coût marginal permet une production et un usage de masse, transformant progressivement cette arme en quasi-munition, qui permet à la puissance militaire de se diffuser : le faible peut désormais facilement toucher le fort ! Ses composants électroniques sont mondialisés : ceux que l'Ukraine utilise sont les Bayraktar TB2, assemblés en Turquie avec des composants optiques canadiens, un GPS américain et une électronique majoritairement occidentale. Les Russes utilisent, quant à eux, des Shahed-136 fabriqués en Iran avec des microprocesseurs américains, des composants européens et asiatiques et des pièces civiles détournées. Le drone est une arme profondément mondialisée par ses composants qui dépendent des chaînes de valeur globales, mais aussi par ses usages (l'arme du pauvre qui se démocratise partout aujourd'hui ; les Ukrainiens ont en fabriqué 4,5 millions en 2025...) et ses circuits de diffusion. Il redéfinit la guerre en la rendant plus diffuse, plus connectée, télé-opérée à distance : on peut faire la guerre sans être au front. Le drone peut frapper mais aussi fournir des informations sur le champ de bataille, ce qui en fait un outil

à la fois tactique, informationnel et psychologique, et il dépend étroitement des infrastructures globales, notamment satellitaires.

Cette mondialisation des conflits trouve une expression majeure dans la guerre en Ukraine, mais aussi dans celle du Moyen-Orient, menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran et ses proxys (le Hezbollah libanais notamment) depuis mars 2026. Ce conflit est mondialisé pour les mêmes raisons que celles que nous venons d'évoquer : par l'emploi des drones et par ses conséquences à l'échelle planétaire. La fermeture du détroit d'Ormuz révèle l'interdépendance énergétique mondiale. Par Ormuz circulent normalement chaque jour 20 à 21 Mbj, soit environ un cinquième de la consommation mondiale et près d'un tiers du pétrole transporté par voie maritime, ce qui en fait le principal *choke point* énergétique mondial, et y transite également environ 20 % du GNL du monde. Les trois quarts de ces flux se dirigent vers l'Asie, qui se retrouve privée d'une ressource indispensable pour son développement. Selon le FMI, le taux de croissance du PIB de la Chine pourrait diminuer d'un point du fait de la hausse des cours du pétrole. Ainsi, le cours du baril de Brent a-t-il augmenté de 50 % entre le mois de février et le mois d'avril 2026 (de 70 à 120 dollars), ce qui touche également les pays occidentaux où l'on observe les premiers signes d'un retour de l'inflation (dans l'UE, 3 % en avril 2026 contre 1,9 % en février). Cette crise souligne à quel point le monde est structuré par les flux de la mondialisation et à quel point nous sommes « prisonniers de la géographie », pour reprendre le titre du livre de Tim Marshall, dans un contexte où ces contraintes géographiques sont encore amplifiées par l'intensité des flux mondialisés

2.2. DES CONFLITS QUI CHANGENT DE NATURE

La mondialisation modifie l'ampleur des conflits, les enchaîne les uns aux autres et les transforme dans leur nature. Ainsi s'est développée la guerre hybride, qui est une forme de conflictualité combinant des moyens militaires, économiques, informationnels et technologiques rendue possible et amplifiée par la mondialisation des flux et des réseaux. Cette hybridation des conflictualités ne se limite pas à une juxtaposition d'outils, mais repose sur leur articulation systémique, chaque dimension renforçant les autres dans un cadre globalisé. C'est une guerre rendue possible par les infrastructures globales comme

l'Internet, les satellites, les câbles sous-marins comme le montre la dépendance de l'Ukraine à Starlink, notamment au début de la guerre en 2022, révélant la centralité d'acteurs privés dans la conduite des opérations contemporaines. Dans la guerre hybride, la dimension informationnelle est essentielle : il s'agit de propager des *fake news* ou de diffuser un « récit géopolitique » pour déstabiliser les adversaires et pour manipuler les opinions, dans une logique de guerre des perceptions. Par exemple s'est développée en 2022 une *deepfake* de Zelensky appelant à la reddition afin de saper le moral et de semer la confusion, avec l'aide de l'intelligence artificielle, illustrant l'entrée des technologies algorithmiques dans le champ de la conflictualité. Dans cette « cyberguerre », la propagande prend naturellement une ampleur inédite du fait de la globalisation des réseaux, et cela dans tous les camps. Ainsi l'Ukraine utilise-t-elle aussi les outils de la mobilisation morale et symbolique comme, en 2022, la diffusion d'une vidéo de simulation représentant Paris bombardé par les Russes pour inciter les Occidentaux à fournir plus d'armes (« si nous tombons, vous tombez aussi ») : plus qu'une *deepfake*, c'était une simulation de guerre assumée destinée à produire un choc émotionnel en Europe et à internationaliser le conflit sur le plan psychologique. La propagande n'est pas nouvelle (la Guerre froide avait son lot de manipulateurs !) mais les technologies actuelles démultiplient sa force de frappe en accélérant la circulation des contenus et en démultipliant leur audience. On a pu le voir au moment des printemps arabes, en 2011, lorsque les réseaux, comme Facebook, ont contribué à faciliter les mobilisations dans un contexte où les États-Unis défendaient la liberté d'Internet comme vecteur de diffusion des valeurs démocratiques. Ainsi, c'est grâce à Facebook qu'a pu se développer la mobilisation contre le pouvoir de Moubarak en Égypte, avec le slogan « we are all Khaled Said », du nom de ce jeune mortellement battu par la police devenu un symbole de l'arbitraire du régime. L'Administration américaine de l'époque a accompagné cette utilisation des réseaux : Hillary Clinton – alors secrétaire d'Etat – avait même affirmé son souhait de voir l'accès à internet reconnu comme une liberté fondamentale. On comprend bien la stratégie géopolitique des États-Unis, fondée sur une influence indirecte via les infrastructures numériques et les acteurs privés.

La cyberguerre, c'est aussi l'utilisation d'outils permettant d'attaquer via les réseaux numériques des infrastructures critiques. Ainsi, en 2010, Israël a détruit environ 1000 centrifugeuses destinées au programme nucléaire en Iran grâce au virus Stuxnet, introduit physiquement, probablement via un relais humain interne, sans que les

responsabilités exactes soient établies publiquement. Ce cas marque une rupture majeure : pour la première fois, une cyberattaque produit des effets physiques sur une infrastructure industrielle. Les Russes sont aussi des champions du piratage informatique : ils ont, par exemple, introduit le logiciel malveillant (malware) NotPetya en 2017, conçu pour détruire des données en Europe et en Ukraine (pertes évaluées à environ 10 milliards de dollars), illustrant la capacité d'une attaque ciblée à produire des effets systémiques dans une économie mondialisée. Les attaques de cyberguerre étatiques se sont multipliées depuis, traduisant la montée en puissance d'un champ de bataille immatériel mais aux conséquences bien réelles. Les Ukrainiens, eux, ont monté une IT Army afin d'attaquer des sites russes, ce qui montre que la cyberguerre est aussi une guerre de mobilisation élargie impliquant des acteurs non étatiques.

La guerre économique est une des conflictualités transformées par la mondialisation.

- Les rapports de force économiques ont certes toujours existé (mercantilisme du XVIIe et du XVIIIe siècles, blocus continental napoléonien, guerre économique durant la Guerre froide...), mais les enjeux sont aujourd'hui démultipliés (finance mondialisée, échanges planétaires, chaînes de valeur globales...), l'intensité plus forte et les moyens de la conflictualité étendus. C'est avant tout un changement d'échelle, mais aussi de nature, dans la mesure où les instruments économiques sont désormais au cœur même des stratégies de puissance.
- La guerre économique peut accompagner la guerre « classique » dans le cadre d'une guerre hybride, on l'a vu plus haut. Elle la prépare, elle s'y articule, elle la prolonge : la guerre économique est ainsi la prolongation de la guerre par d'autres moyens, pour paraphraser Clausewitz. On le voit avec les sanctions économiques que les pays occidentaux ont imposé à la Russie depuis 2022 (20 paquets de sanctions de la part de l'UE), alors même qu'ils apportaient une aide militaire à l'Ukraine, illustrant une stratégie combinée de coercition. En 1990-1991, lors de la Guerre du Golfe, l'opération « Tempête du Désert » lancée contre l'Irak de Saddam Hussein a aussi été accompagnée par un embargo total et un blocus maritime. Mais c'est depuis la fin de la Guerre froide que la guerre économique remplace parfois la conflictualité militaire directe : certains y voient même le nouveau paradigme des rapports de force, comme l'a montré Edward Luttwak, pour qui « la logique de la guerre se déploie désormais dans la grammaire du commerce ».

Dans ce cadre, on repère la guerre couverte, qui consiste à prendre l'avantage sans affrontement direct. Elle passe par une course à l'innovation (R&D, brevets...), par la captation des talents (le *brain drain*), l'espionnage industriel, le contrôle des chaînes de valeur notamment. L'exemple le plus notable est celui de la rivalité États-Unis/Chine sur les semi-conducteurs : en 2022-2023, les Américains ont interdit l'exportation de certaines puces électroniques IA conçues par la firme NVIDIA et fabriquées par le Taïwanais TSMC (puces A100/H100) vers la Chine, ce qui a poussé l'Empire du Milieu à démultiplier ses efforts pour devenir autonome dans un secteur stratégique. Pékin a investi plus de 150 milliards de dollars, avec des entreprises-clé comme Huawei (conception) ou SMIC (fabrication). Le rattrapage n'est pas complet, mais c'est bien aujourd'hui la Chine qui dépose le plus de brevets dans le monde en volume. Les Chinois ont également réalisé des transferts de technologies importants, par exemple dans le domaine ferroviaire (TGV grâce à des partenariats avec Alstom et Siemens) ou aéronautique notamment. Parfois, ces transferts relèvent de pratiques contestées : Huawei a été condamné dans une affaire l'opposant à l'américain T-Mobile pour appropriation de technologies liées à un robot de test en 2012. La mobilité des étudiants peut aussi permettre des transferts de compétences : depuis 1978, 7,43 millions d'étudiants chinois ont étudié à l'étranger, et 6,44 millions sont revenus dans leur pays ; ce retour massif contribue à la réappropriation des savoirs et à la montée en gamme technologique. C'est moins vrai aujourd'hui, Pékin ayant dépassé ses concurrents dans certains domaines (voitures électriques, énergies renouvelables...), ce qui montre que la phase de rattrapage tend à se transformer en compétition de premier rang.

La guerre économique peut être également une guerre ouverte : l'affrontement est assumé et direct afin de contraindre l'adversaire avec des instruments économiques explicites. Il peut s'agir de sanctions financières (gel d'avoirs, impossibilité d'utiliser SWIFT pour les paiements internationaux comme c'est le cas pour la Russie depuis 2022), de guerres commerciales avec des droits de douane (Donald Trump en est le champion, se qualifiant lui-même de « Tariff Man », et ayant récemment imposé une taxe de 25% sur les véhicules européens), du contrôle des investissements ou encore de l'extraterritorialité du droit. Arrêtons-nous sur ce dernier procédé, largement employé par Washington. Il s'agit d'imposer des lois nationales à des entreprises étrangères, dès lors que ces dernières utilisent le dollar : c'est par exemple le cas pour Total (aujourd'hui TotalEnergies) en 2018, contraint de se retirer d'Iran en raison des sanctions

extraterritoriales américaines s'il voulait continuer à opérer sur les marchés internationaux.

Il y a enfin la guerre économique « défensive » qui vise à protéger, à amortir, à reconquérir des marges d'autonomie. Le protectionnisme ciblé peut être mobilisé (quotas, droits de douane), de même que les mesures anti-dumping (par exemple de la part de l'UE contre l'acier chinois fortement subventionné), les politiques industrielles (comme l'Inflation Reduction Act aux États-Unis mise en place par Joe Biden en 2022 pour réindustrialiser le pays et attirer les investissements) ou encore la mise en place de normes (écologiques, RGPD européen...), qui peuvent devenir des instruments de puissance réglementaire. Des interventions publiques peuvent être menées pour empêcher des rachats d'actifs stratégiques : c'est le sens de l'Exon-Florio Amendment de 1988 qui permet au président des États-Unis de bloquer un investisseur étranger via le CFIUS. Ce fut le cas par exemple en 2006 quand Dubai Ports World a voulu acheter 6 ports américains ou encore en 2017 quand le fonds chinois Canyon Bridge Capital Partners a voulu racheter Lattice Semiconductor. L'achat a été bloqué pour empêcher des transferts de technologies sensibles, illustrant la volonté des États de contrôler les flux de capitaux dans un contexte de mondialisation

2.3. LA MONDIALISATION MODIFIE LES ACTEURS DES CONFLITS

La mondialisation ne transforme pas seulement les formes de la conflictualité : elle en modifie profondément les acteurs, en multipliant les intervenants et en brouillant les frontières entre public et privé.

Alors que les relations internationales sont historiquement structurées autour des États, on voit l'irruption d'acteurs privés dans le système international, comme les firmes transnationales (FTN). Au nombre de 80000, elles ne contrôlent pas loin d'un million de filiales et leur chiffre d'affaires dépasse parfois le PIB des États. Tout d'abord, les entreprises deviennent des acteurs géopolitiques majeurs. Leur chiffre d'affaires dépasse parfois le PIB de certains États. Ainsi, Apple réalise un chiffre d'affaires de près de 400 Mds \$, celui de Walmart et d'Amazon approche ou dépasse les 600 Mds \$, soit l'équivalent

du PIB d'Israël ! Leur rôle stratégique tient avant tout à leur position dans les réseaux globaux : elles contrôlent des segments clés des chaînes de valeur et dominent certaines infrastructures numériques. Ainsi Microsoft et Google concentrent à eux deux plus de 60% du marché mondial du cloud. TSMC produit les deux tiers des semi-conducteurs mondiaux et plus de 90% des puces les plus avancées, ce qui en fait un acteur absolument central dans la rivalité technologique globale. Certaines entreprises contrôlent aussi les câbles sous-marins, tel Google qui est impliqué dans une vingtaine de câbles et finance des infrastructures reliant les Etats-Unis à l'Europe, à l'Asie ou à l'Afrique comme les câbles Dunant ou Equiano. Idem pour le groupe Meta (ex-Facebook) ou Amazon. Cette maîtrise des câbles confère à ces FTN un rôle majeur : elles contrôlent les flux de données mais aussi leur circulation physique, au cœur des enjeux de souveraineté numérique et de sécurité. Ces infrastructures peuvent être vulnérables (sabotage, espionnage comme l'a montré Edward Snowden en 2013 en révélant les actions de la NSA américaine), ce qui fait de ces entreprises des acteurs géopolitiques importants. On l'a vu par exemple en 2024 lorsque les rebelles Houthis, proxys de Téhéran, ont saboté des câbles en mer Rouge. Les entreprises développent alors des stratégies de sécurisation (câbles enterrés dans les zones côtières pour éviter les dommages ; données protégées par des systèmes de chiffrement avancé ; investissement dans une flotte d'environ 60 navires câbliers pour intervenir en quelques jours ; développement de réseaux redondants afin d'éviter une dépendance trop grande à un seul câble ; soutien de certaines marines nationales comme l'US Navy, la Royal Navy ou la marine russe par exemple).

En devenant des acteurs géopolitiques, peut-être malgré eux, les grands groupes prennent de plus en plus conscience des enjeux géopolitiques qu'elles doivent intégrer dans leurs stratégies. Elles s'appuient de plus en plus sur des cabinets spécialisés en analyse du risque et en intelligence économique, tels que Control Risks, Eurasia Group ou encore McKinsey qui produisent des scénarii, évaluent les risques-pays et proposent des stratégies d'adaptation. Certaines firmes disposent même de leur propre département internes dédiés à la géopolitique, comme Microsoft, Google, Meta, TotalEnergies, Airbus ou encore JPMorgan Chase qui publie des analyses géopolitiques disponibles en ligne.

Cette évolution modifie profondément les rapports entre acteurs privés et publics.

- Les entreprises ne sont plus seulement des outils au service des Etats : elles peuvent entrer en concurrence avec eux, négocier avec eux ou, au contraire, être

contraintes par eux. L'exemple de Huawei est révélateur : accusé par les Etats-Unis d'être un risque en matière de sécurité, notamment dans les infrastructures 5G, l'entreprise a été éjectée de plusieurs marchés occidentaux. Aux Etats-Unis même, des géants du numérique ont pu s'opposer à l'Etat : ce fut le cas en 2016 lorsque le FBI demanda à Apple de déverrouiller l'iPhone appartenant au terroriste qui avait commis l'attentat de San Bernardino : Apple refusa de créer une « porte dérobée », ce que le PDG Tim Cook justifia au nom de la menace que cela représenterait pour l'ensemble des utilisateurs... En 2018, un conflit opposa aussi Google au Département de la Défense dans le cadre du projet Maven : le géant du numérique devait fournir des technologies d'analyse d'images, ce qui provoqua une vague de protestation des employés qui força Google à se retirer du projet. Des litiges opposent également ces grands groupes à l'Etat américain, mais aussi à l'Union Européenne, qui dénoncent leurs pratiques d'optimisation fiscale (les profits sont déplacés vers l'Irlande, comme Apple où le taux d'imposition est de moins de 1% pour cette entreprise, ou vers des paradis fiscaux).

- L'Etat tente désormais de reprendre la main en cherchant à démanteler le monopole de certaines FTN par des lois antitrust : un juge fédéral a ainsi reconnu en 2025 que Google était en situation de monopole et a obligé l'entreprise à partager certaines données avec ses concurrents. Mais Google n'a pas pour autant été démantelé (il conserve toujours Chrome par exemple), et le groupe a fait appel : le contentieux va durer plusieurs années. Une procédure a aussi été lancée par le Département de la Justice (le DoJ) contre Apple en 2024 accusé d'avoir le monopole sur l'écosystème de l'iPhone : le procès est toujours en cours. Dans les pays occidentaux comme les Etats-Unis, on voit bien que les Etats tentent de reprendre la main sur les FTN mais les résultats sont très mesurés tant ces groupes sont stratégiques aujourd'hui. Il n'en va pas de même dans les régimes autoritaires, comme en Chine où l'Etat contrôle bien plus fermement les entreprises, qui sont souvent publiques d'ailleurs. On a pu le voir en 2020 lorsque Alibaba a voulu introduire en bourse sa filiale Ant Group qui devait lever plus de 34 Mds \$. Les autorités chinoises ont brutalement arrêté cette introduction en bourse (IPO : Initial Public Offering), contraignant même le fondateur d'Alibaba, Jack Ma, à se retirer de la scène publique pendant plusieurs mois. Depuis cette époque, la

Chine a engagé une vaste campagne de régulation du numérique pour des raisons liées à la sécurité des données.

Parallèlement, la mondialisation a aussi favorisé l'émergence d'acteurs non étatiques dans le champ de la violence politique. Les organisations terroristes forment un exemple majeur de cette mutation. Ainsi, Daesh (Etat islamique, ISIS en anglais) a contrôlé entre 2014 et 2017 un territoire de la taille du Royaume-Uni, à cheval sur la Syrie et l'Irak, et a généré jusqu'à 2 Mds \$ de revenus annuels, notamment grâce à l'exploitation du pétrole, à la fiscalité locale et aux trafics. Plus de 40 000 combattants étrangers ont rejoint ses rangs, illustrant sa capacité de mobilisation à l'échelle mondiale. De manière encore plus décentralisée s'est formé Al Qaida qui a commis les attentats du 11 septembre 2001. L'organisation s'est, depuis, « franchisée » ce qui lui a permis de survivre à la pression militaire contre elle en multipliant les relais locaux (AQMI, AQPA...). Tous ces groupes (il faudrait encore parler de Boko Haram, des Shebabs, des groupes d'Asie du Sud-Est...) fonctionnent selon une logique en réseau facilitée par la mondialisation : ils utilisent Internet pour recruter, diffuser leur propagande et coordonner leurs actions. Leur capacité à articuler ancrage local et projection globale constitue une mutation fondamentale de la conflictualité contemporaine. La mondialisation n'a pas créé ces acteurs mais elle a amplifié leur capacité d'action.

A mi-chemin entre acteurs publics et organisations terroristes, on observe des acteurs hybrides qui participent directement aux conflits. Ainsi, le groupe russe Wagner comptait jusqu'en 2023 jusqu'à 50 000 hommes, engagés en Ukraine, en Afrique (Centrafrique, Mali) et en Syrie. Il existe aussi des sociétés militaires privées étasuniennes, comme Blackwater, devenue ensuite Academi, DynCorp ou encore Halliburton largement mobilisées en Irak et en Afghanistan (au plus fort des opérations en Irak, on comptait 150 000 contractants privés, un nombre comparable aux effectifs militaires conventionnels et certains ont été impliqués dans des scandales, comme Blackwater dans la fusillade qui a tué 17 civils irakiens en 2007). Ces groupes de mercenaires plus ou moins soutenus par l'Etat interviennent en échange de ressources économiques, notamment minières, ce qui souligne l'imbrication entre logique économique et logique géopolitique. Leur développement témoigne d'une privatisation partielle de la violence et d'une externalisation des fonctions militaires par les Etats.

Si la mondialisation transforme profondément les conflits, elle ne les fait pas disparaître pour autant. Reste à savoir si ces tensions peuvent être régulées ou si elles contribuent au contraire à fragmenter le système international. » Si la mondialisation transforme profondément les conflits, elle ne les fait pas disparaître pour autant. Reste à savoir si ces tensions peuvent être régulées ou si elles contribuent au contraire à fragmenter le système international.

3. LA MONDIALISATION EST FRAGMENTÉE, ENTRE RECOMPOSITION DES RAPPORTS DE PUISSANCE ET DIFFICILE RÉGULATION

3.1. UNE GOUVERNANCE MONDIALE PEU EFFICACE

La mondialisation a favorisé l'émergence d'une architecture de gouvernance destinée à encadrer les relations internationales. L'Organisation des Nations unies (1945, accords de San Francisco), l'Organisation mondiale du commerce (1995, accords de Marrakech, remplaçant le GATT), le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont constitué les piliers d'un multilatéralisme normatif fondé sur la production de règles communes. Comme l'a montré G. John Ikenberry, cet « ordre libéral international » reposait sur l'idée que les institutions pouvaient encadrer la puissance, après la tragédie de la Seconde Guerre mondiale. La mondialisation contemporaine, qui s'accélère après 1990, s'est développée dans ce contexte qui a trouvé son apogée avec ce que Francis Fukuyama appelait « la fin de l'histoire », après l'effondrement du modèle communiste. Or, cet ordre est aujourd'hui en crise.

Sur le plan politique, le Conseil de sécurité des Nations unies est paralysé par le veto : on compte près de 300 utilisations depuis 1945 ! Depuis février 2022, la guerre en Ukraine illustre cette impasse, la Russie bloquant toute résolution contraignante, tandis que les États-Unis font de même sur Gaza depuis 2023. Comme l'a montré Bertrand Badie, cette

situation s'inscrit plus largement dans une « impuissance de la puissance » : initialement formulée pour désigner l'incapacité des grandes puissances à imposer durablement leur volonté face à des acteurs asymétriques et à des sociétés fragmentées (Irak, Afghanistan), cette notion peut être étendue au fonctionnement même des institutions internationales, que ces puissances contribuent à paralyser lorsqu'elles entrent en conflit direct. L'ONU connaît aussi une grave crise de légitimité. D'une part, la composition des membres permanents du conseil de sécurité suscite aujourd'hui des critiques : le P5 (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France), qui reflète l'équilibre des puissances de 1945, n'est pas représentatif des dynamiques géopolitiques actuelles. Par exemple, ni l'Inde ni le Brésil, qui sont des puissances émergentes incontournables, n'y sont présentes, pas plus qu'un Etat africain alors que le continent est au cœur de nombreuses opérations de maintien de la paix. Depuis les années 2000, le groupe du G4 (Allemagne, Japon, Brésil, Inde) plaide pour une réforme du Conseil de Sécurité, en vain pour l'instant. On observe même une véritable défiance de certains pays de ce que l'on appelle le « Sud global » qui considèrent que les décisions du CSNU relèvent d'un « deux poids, deux mesures », d'un double standard dans l'application du droit international : en effet, les États-Unis ont mis leur veto sur plusieurs résolutions appelant à la fin des hostilités à Gaza en 2023 et 2024, alors que la Russie a été immédiatement sanctionnée pour l'agression contre l'Ukraine... Toutefois, cette lecture doit être nuancée : dans le cas ukrainien comme dans celui de Gaza, le Conseil de sécurité est paralysé, soit par le veto de la puissance directement impliquée (la Russie en 2022), soit par celui d'une puissance protectrice (les États-Unis en 2023-2024). Ce parallélisme souligne moins une incohérence qu'une incapacité structurelle du système à contraindre les grandes puissances ou leurs alliés.

Sur le plan économique, la crise est tout aussi révélatrice. L'Organisation mondiale du commerce a traité plus de 600 litiges commerciaux interétatiques depuis 1995, incarnant une juridicisation du commerce mondial. Mais depuis décembre 2019, les États-Unis bloquent l'organe d'appel de l'organisme de règlement des différends (ORD), refusant de nommer des juges. L'effet est important : les États peuvent faire appel « dans le vide », ce qui interrompt l'application des décisions. Ce blocage est stratégique : rejet du multilatéralisme contraignant, critique du « judicial overreach » (les juges n'appliqueraient pas seulement les règles mais les interpréteraient de manière extensive voire créeraient du droit), incapacité de l'institution à gérer les pratiques de la Chine, volonté de privilégier des instruments unilatéraux. Par ailleurs, comme pour l'ONU, les

pays du Sud dénoncent un système déséquilibré qui favoriserait les économies développées. Ainsi, le cycle de négociations de Doha, lancé en 2001 et qui visait à mieux tenir compte des préoccupations des pays du Sud (en particulier la suppression des subventions agricoles occidentales de type PAC ou « Farm Bil » américain), n'a jamais abouti... Cet échec s'explique notamment par l'opposition entre pays du Nord, refusant de remettre en cause leurs subventions agricoles, et pays émergents (Inde, Brésil) désormais capables de bloquer les négociations. Il révèle ainsi le passage d'un système dominé par les puissances occidentales à un système multipolaire où aucun compromis global ne peut plus être imposé. Cette évolution marque une transformation majeure : on passe d'un système juridictionnel contraignant à un système fondé sur les rapports de force, où les États privilégient des instruments unilatéraux (sanctions, droits de douane, contrôles technologiques), ce qui confirme l'analyse d'Edward Luttwak sur la montée en puissance de la géoéconomie.

La gouvernance financière ne se porte guère mieux. La crise de 2008 (« crise des subprimes ») a mis au grand jour l'incapacité d'organiser un cadre global pour contrôler et réguler réellement les flux financiers. Le système (FMI, normes prudentielles des banques...) n'a pas anticipé l'explosion de la bulle spéculative et la contagion globale, et les Accords de Bâle III, de 2010 (avec une entrée en vigueur progressive à partir de 2013), ne proposent qu'une solution incomplète (via la BRI) car leur application est inégale selon les pays. Par ailleurs, cette gouvernance reste largement dominée par les puissances occidentales, en particulier les États-Unis qui disposent d'un droit de veto de facto au FMI, ce qui alimente les critiques des pays émergents et favorise la montée d'institutions alternatives comme la New Development Bank des BRICS ou l'Asian Infrastructure Investment Bank.

La gouvernance climatique confirme ces limites. Les prémices de cette gouvernance remontent aux années 1970 avec la conférence de Stockholm où a émergé l'idée d'un bien public mondial. Puis le GIEC a été créé en 1988 et le climat devient alors un objet scientifique et politique global. Le tournant majeur a lieu en 1992 avec le sommet de la Terre de Rio où sont évoquées les responsabilités communes mais différenciées, qui somme les pays développés d'agir vite. Des Conférences des Parties (COP) sont alors organisées tous les ans à partir de 1995 pour négocier des accords internationaux. Le Protocole de Kyoto en 1997 (issu de la COP3) pose ainsi des objectifs contraignants

(réduction des GES) mais les Etats-Unis refusent de le signer et la Chine et l'Inde en sont dispensées, eu égard à leur stade de développement à l'époque. L'Accord de Paris de 2015 (COP21) est un tournant : il propose une gouvernance désormais universelle mais repose sur des engagements non contraignants. Il prévoyait des mesures pour limiter le réchauffement climatique à +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, avec des efforts adaptés au niveau de développement de chaque pays. Un fonds de 100 Mds \$ / an devait être mis en place pour aider les pays du Sud à financer leur transition énergétique. Ce fonds a finalement atteint son objectif en 2022, mais le chiffre reste manifestement insuffisant vu les besoins actuels. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, les objectifs en matière de température de la COP21 sont désormais inatteignables : la trajectoire actuelle est de +2,5 à +2,9°C d'ici à 2100, révélant la défaillance d'une gouvernance mondiale climatique impossible. Cette gouvernance repose en réalité sur une logique de « soft law » : les engagements sont volontaires, sans mécanisme de sanction, et dépendent de la volonté des États. Elle se heurte ainsi à une contradiction structurelle : plus elle est universelle, moins elle est contraignante. Elle correspond à une « tragédie des biens communs » à l'échelle mondiale, chaque État ayant intérêt à laisser les autres agir tout en poursuivant sa propre croissance.

Ainsi, la gouvernance mondiale apparaît en crise dans ses différentes dimensions : crise politique à l'ONU, crise juridique à l'OMC, crise fonctionnelle dans la finance et crise de l'action collective dans le domaine climatique

3.2. VERS UNE LOGIQUE DE BLOCS ?

L'échec relatif de la gouvernance mondiale ne signifie pas la fin de la mondialisation, mais sa transformation. Walden Bello avait, dès 2002, évoqué une possible démondialisation, thème repris plus tard par l'économiste français Jacques Sapir. Mais, en réalité, la mondialisation ne disparaît pas, même si certains échanges ralentissent dans certaines zones (*slowbalization* à cause des tensions sur certaines routes commerciales) : seulement, elle se fragmente. Elle se recompose autour d'espaces régionaux, de logiques de blocs et de circuits différenciés. Autrement dit, on assiste moins à une

démondialisation qu'à une recomposition marquée par une montée des dynamiques de régionalisation.

On assiste de plus en plus à la fin d'un espace unifié, si tant est qu'il n'y en ait jamais eu un. La mondialisation des années 1990-2000 reposait sur l'idée d'un marché global intégré, américanisé (thèse de Theodore Levitt) et cette thèse est aujourd'hui – on vient de le voir – largement remise en cause. Tout d'abord, les chaînes de valeur se réorganisent avec des relocalisations partielles : c'est le *nearshoring* (rapprochement des sites de production au lieu de délocaliser à plus de 10 000 km, ce qui évite la vulnérabilité des routes commerciales et prend aussi compte les enjeux climatiques) et le *friendshoring* (relocalisation vers des pays alliés). Par exemple, les Etats-Unis incitent à produire au Mexique plutôt qu'en Chine, à défaut de pouvoir rapatrier toutes les unités de production sur leur territoire national (cf. le premier mandat de D. Trump lorsque le président pénalisait les entreprises comme Ford qui ne produisait pas aux Etats-Unis). Ensuite, les tensions géopolitiques fragmentent les échanges : on en parle avec la guerre commerciale et les sanctions économiques par exemple. On passe ainsi d'une mondialisation fluide, liquide, à une mondialisation sélective.

Face à cette logique de fragmentation, les zones d'intégration régionale (ZIR) deviennent des espaces d'organisation structurants. La régionalisation du monde, qu'avait théorisée Bala Balassa dans les années 1960, repose sur l'instauration d'un marché intégré dans lequel se déroulent les échanges comme dans le cadre d'une micro-mondialisation en quelque sorte ! On l'observe nettement avec l'Union Européenne qui a mis en place un marché unique à partir de 1992 (Traité de Maastricht), avec une monnaie unique adoptée par la plupart de ses membres, et dans le cadre duquel s'opèrent les deux tiers de leurs échanges commerciaux. L'UE est la ZIR la plus aboutie, elle sert de modèle à d'autres organisations comme le Mercosur par exemple qui cherche à se doter d'un marché commun, mais l'intégration est difficile tant les antagonismes internes sont puissants. Ces dernières années on a par ailleurs observé un essor de la régionalisation. Par exemple, l'ASEAN voit ses échanges intra-zone se développer fortement depuis les années 1990 grâce à la mise en place d'une zone de libre-échange : cela représente 20 à 25% du commerce des membres de l'ASEAN aujourd'hui. En Asie, la Chine a initié la création de la plus grande ZIR de la planète, le RCEP. Et elle est à la tête de l'Organisation de Coopération de Shanghai (anciennement groupe de Shanghai), un espace stratégique pour le

commerce et l'énergie.-En Afrique se développe la Zone de Libre-Echange du Continent africain (ZLECAf) depuis 2021, qui représente un marché de plus de 1,3 Md d'habitants. Ces grandes régions économiques ne se débranchent pas de la mondialisation, mais elles la réorganisent en promouvant les échanges internes ou de blocs à blocs (c'est le co-régionalisme : par exemple il existe des traités commerciaux entre l'UE et le Mercosur).

Cette fragmentation semble prendre une dimension géopolitique de plus en plus marquée. On l'a dit, il y aurait une opposition croissante entre le monde occidental « mondialisateur » et les émergents qui rejetteraient son imperium. Certains analystes, comme Sylvie Matelly, considèrent qu'une logique de blocs ou de zones d'influence serait en train de se mettre en place, peut-être même une logique de reconstitution des empires, des néo-empires (Chine, Russie, Etats-Unis, Turquie...). On emploie de plus en plus le concept de « Sud Global » pour désigner l'ensemble des pays émergents et en développement qui cherchent à s'émanciper de l'ordre occidental qu'imposerait le « McWorld ». Selon Anne Garland Mahler qui voit l'émergence du Sud global dans la lignée de la Conférence tricontinentale qui s'était tenu à La Havane en 1966, « le Sud global peut être considéré comme le pendant post-guerre froide de la théorie postcoloniale », c'est-à-dire comme une catégorie critique venant interroger l'ordre du monde. La notion de « Sud Global » pour désigner les pays de l'ancien Tiers Monde est employée dès 1969 par un militant anti-Guerre du Vietnam, Carl Oglesby, mais ce n'est qu'à partir des années 1990, avec la fin de la Guerre froide et le développement de la mondialisation, que l'expression fait florès. Le terme est devenu particulièrement populaire avec la guerre en Ukraine, à partir de 2022.

Ces pays du « Sud Global », polarisés par la Chine (1^{er} PIB en PPA depuis 2014), se regroupent progressivement.

- D'abord au sein de réunions qui cherchent à montrer leur unité (pas évidente) et à mettre à leur agenda des problématiques communes (climat, coopération, lutte contre la pauvreté...). Les pays du Sud ont ainsi leurs moments de rencontres, en dehors du G20 qui place les émergents aux côtés des pays riches. Ainsi se sont tenues en 2023 des réunions du Sud Global, comme le « Voice of Global South Summit » à New Delhi et, en septembre 2023, le G77 s'est réuni à Cuba. Le G77 est un groupe fondé en 1964 et qui, désormais, compte 134 membres qui se sont retrouvés pour parler des défis du développement, du rôle de la technologie et de

l'innovation. Par ailleurs, les BRICS, désormais au nombre de 11 (on parle de BRICS + désormais), ont leurs propres sommets (le dernier a eu lieu en 2025 à Kazan, en Russie).

- Ils se regroupent aussi au sein d'institutions financières qui ne sont plus tenues par les seuls Occidentaux. Ainsi les BRICS ont-ils leur propre banque depuis 2014, la nouvelle banque de développement... dont le siège est à Shanghai et qui aura vocation, d'après le président brésilien Lula, à financer le Sud global, et non les seuls BRICS. La Chine a mis en place, parallèlement, une banque des infrastructures et des investissements pour les pays qui participent à son projet des « nouvelles routes de la soie » (*Belt and Road Initiative*), lancé en 2013. Par ailleurs, les émergents, et notamment la Chine, ont la volonté de « noyauter » les institutions internationales qui existent déjà (par exemple, influence au sein de la FAO, de l'OMS...) ou de peser plus lourdement sur elles (par exemple, les 11 BRICS ont désormais un droit de veto de fait sur le fonctionnement du FMI).
- Ces pays se rassemblent aussi de plus en plus au sein d'un commerce Sud/Sud – qui connaît un essor important (les pays du Sud commercent à 50% entre eux désormais) et dans une sorte de « mondialisation alternative » marquée par la dédollarisation. Des pays émergents, dont la Chine (et la Russie depuis la guerre en Ukraine), cherchent ainsi à dédollariser leur économie, i.e. qu'ils vendent les dollars situés dans leurs réserves de change, ils s'en débarrassent progressivement pour conserver les devises de pays « proches » (rouble, roupie et surtout yuan...), ils essaient de réduire leurs actifs libellés en dollars. Les Chinois vendent ainsi des bons du Trésor américains (ils en possédaient pour 1300 Mds\$ en 2011, c'est 800 Mds\$ aujourd'hui). La volonté d'être moins dépendants du dollar a été réaffirmée lors du sommet des BRICS de Johannesburg en 2023 : il s'agit pour de nombreux pays émergents d'échapper à des sanctions financières, au système SWIFT et à l'extraterritorialité du droit américain. Dans ce cadre aussi, la Russie et la Chine augmentent leurs réserves d'or pour réduire leur exposition au dollar.

Alice Ekman pense que la tendance est à la « bimonialisation », c'est-à-dire une sorte de mondialisation parallèle instaurée par le Sud Global – avec la locomotive chinoise – à côté de celle, historique, créée par les Occidentaux. Preuve en est: la Chine sécurise de plus en plus « ses » routes de la mondialisation avec son « collier de perles », un chapelet de bases militaires dans l'Océan Indien pour protéger ses navires marchands le long des nouvelles

routes de la soie. Graham Allison, dans son ouvrage *Le piège de Thucydide*, a montré que la montée en puissance d'une puissance émergente face à la puissance dominante accroît le risque de conflit.

3.3. VERS UNE GUERRE FROIDE 2.0 ?

La mondialisation se fragmente, se régionalise, dans un contexte de gouvernance mondiale affaiblie, mais nous sommes tout de même loin d'un cadre de Guerre froide. Contrairement à la période 1947-1991, les blocs ne sont ni hermétiques ni idéologiquement homogènes.

Ainsi, les échanges sino-américains, notamment, sont tellement importants (autour de 600 Mds de dollars !) qu'il est difficile d'envisager un découplage pour le moment. Certes, une guerre économique sévit entre ces géants (protectionnisme, dumping, utilisation de l'arme juridique...) mais les économies sont encore largement interconnectées et interdépendantes (que deviendrait Walmart sans les produits chinois ? et aujourd'hui, le n°1 de la grande distribution américaine diversifie sa *supply chain* en important des produits indiens...). On n'assiste non pas à une rupture mais à un découplage sélectif en quelque sorte, concentré sur les secteurs stratégiques (semi-conducteurs, IA, technologies critiques). C'est ce que Robert Keohane et Joseph Nye appellent « l'interdépendance complexe ». C'est aussi peut-être la raison pour laquelle les tensions n'ont pas dégénéré sur un des points les plus chauds de la planète : Taiwan, où l'opposition entre les deux puissances est la plus menaçante.

On peut encore préciser que la dédollarisation initiée par la Chine est encore loin d'avoir abouti, laissant de beaux jours devant lui au « billet vert » ! Près de 60% des réserves mondiales en devises restent libellée en monnaie étasunienne et cette part est assez stable, contre moins de 3% pour le yuan (et 20% pour l'euro).

Par ailleurs, les « blocs » ne sont pas idéologiquement homogènes. La plupart des États refusent de s'inscrire dans une logique d'alignement exclusif et développent des stratégies dites de polyalignement, ou de « hedging », consistant à multiplier les

partenariats afin de préserver leur autonomie stratégique. L'Inde en fournit une illustration particulièrement éclairante : membre des BRICS, elle participe également au Quad (sorte d'alliance pour isoler la Chine) aux côtés des États-Unis, du Japon et de l'Australie, tout en maintenant des relations étroites avec la Russie, notamment dans le domaine énergétique et militaire, et étant membre de l'Organisation de Coopération de Shanghai pilotée par la Chine. De même, la Turquie, membre de l'OTAN, n'hésite pas à coopérer avec la Russie (achat de systèmes S-400, médiations diplomatiques) tout en affirmant une politique régionale autonome. Les États du Golfe adoptent des stratégies similaires, multipliant les partenariats avec la Chine, les États-Unis et l'Europe. Ce comportement traduit une transformation profonde du système international : les alliances deviennent flexibles, réversibles, et fondées sur des intérêts sectoriels plus que sur des appartenances idéologiques. Et, quand l'observe de près, on voit bien que le Sud global, n'a rien de très global ! Cette pseudo entité est traversée par de nombreuses rivalités, comme le montrent les tensions sino-indiennes, notamment le long des frontières himalayennes. Les relations entre l'Iran et l'Arabie Saoudite sont exécrables, les conflits en Afrique (par exemple dans la Corne de l'Afrique) sont nombreux, les rivalités en Amérique latine sont toujours prégnantes...

Dans ce contexte, la régulation internationale, bien que fragilisée, n'a nullement disparu. Elle se reconfigure selon des modalités plus souples. Les institutions multilatérales classiques continuent d'exister et de produire des effets, même limités : l'Organisation mondiale du commerce, malgré le blocage de son organe d'appel depuis 2019, reste un cadre normatif structurant, comme en témoignent les plus de 600 litiges traités depuis 1995 et le fait que les États continuent de s'y référer pour encadrer leurs différends commerciaux ; les conférences climatiques, malgré leur caractère non contraignant, permettent de fixer des objectifs collectifs et d'organiser la coopération internationale, comme l'a montré l'Accord de Paris, ou encore les engagements pris lors des COP récentes (fonds « pertes et dommages » en 2022, objectif de sortie des énergies fossiles évoqué en 2023). Mais cette régulation passe de plus en plus par des formats hybrides : accords bilatéraux, coalitions ad hoc, régulations sectorielles. Ainsi, dans le domaine climatique, des clubs restreints de pays ou d'acteurs économiques cherchent à imposer des normes, comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne (CBAM), ou encore les engagements de grandes entreprises en matière de neutralité carbone, et on peut penser au lobbying des pays insulaires vulnérables à la montée des

eaux qui se sont regroupés dans le collectif AOSIS. Dans le domaine technologique, les États-Unis ont mis en place depuis 2022 des restrictions ciblées sur les exportations de semi-conducteurs avancés vers la Chine, en coordination avec le Japon et les Pays-Bas, afin de freiner son développement technologique. La gouvernance mondiale ne disparaît pas : elle devient polycentrique, fragmentée et en partie privatisée, comme en témoigne aussi le rôle croissant des grandes firmes numériques dans la régulation des flux de données ou des plateformes financières dans les circuits de financement internationaux.

Enfin, cette recomposition s'inscrit dans un contexte de rivalités accrues, mais non exclusives de coopérations. Les grandes puissances continuent de s'opposer sur de nombreux dossiers – guerre en Ukraine depuis 2022, tensions en mer de Chine méridionale, rivalités technologiques autour de l'intelligence artificielle ou des semi-conducteurs – mais elles restent contraintes de coopérer dans certains domaines globaux, comme la stabilité financière ou le climat. Ainsi, les banques centrales coopèrent encore dans le cadre de la Banque des règlements internationaux pour éviter les crises systémiques, et des accords ponctuels sont conclus dans le domaine climatique ou sanitaire. Cette coexistence de logiques contradictoires produit un système international caractérisé par une instabilité structurelle, dans lequel la conflictualité n'empêche pas la coopération, et inversement. Bertrand Badie parle à ce propos d'un « monde d'interactions » où la puissance ne suffit plus à structurer les relations internationales.

EN CONCLUSION

La mondialisation est bien un objet géopolitique : elle crée des rivalités, de la compétition, des tensions et ne peut donc pas être réduite à une dynamique d'intégration harmonieuse, contrairement à ce que beaucoup pensaient dans les années 1990. Elle transforme les conflits, elle les interconnecte, participant ainsi à la fragilisation d'un ordre mondial libéral qui n'a peut-être jamais été qu'une illusion. La mondialisation est aujourd'hui marquée par de nouvelles centralités. A cet égard, l'émergence de la Chine est sans doute le phénomène le plus structurant du début du XXI^e siècle. Devenue la première puissance économique en PPA depuis 2014, ayant fait sortir de la pauvreté 800 millions d'habitants

en une génération, elle propose désormais des cadres alternatifs — économiques, financiers, mais aussi normatifs — à la mondialisation dominée par l'Occident. Cette dynamique s'accompagne d'une affirmation plus large des pays émergents, souvent désignée sous le terme de « Sud global », qui contestent la hiérarchie internationale issue de l'après-guerre froide.

Il ne s'agit pas pour autant d'un basculement vers un ordre entièrement nouveau, mais d'un processus de désoccidentalisation relative, dans lequel l'Occident voit sa centralité remise en cause sans pour autant disparaître comme pôle de puissance majeur. Le monde qui se dessine échappe ainsi à toute lecture simplificatrice. Ni unifié, ni structuré en blocs étanches, il est caractérisé par une recomposition permanente, marquée à la fois par la fragmentation des espaces économiques, la montée de régionalisations concurrentes et la persistance d'interdépendances profondes. Les stratégies de polyalignement, l'absence d'unité du « Sud global » et le maintien de flux massifs entre puissances rivales montrent que cette désoccidentalisation ne débouche pas sur une bipolarité stable, mais sur un système plus fluide et plus incertain, peut-être plus dangereux qu'une simple Guerre froide.

Dès lors, plusieurs trajectoires restent ouvertes. La mondialisation pourrait se structurer davantage autour de pôles concurrents, au risque d'une conflictualité accrue. Ce serait le choc des empires, avec quelques lignes de faille préoccupantes (Taiwan, l'Indo-Pacifique plus globalement, l'Ukraine, les détroits et les canaux). Elle pourrait aussi demeurer un espace d'interdépendances sous tension, où les rivalités n'empêchent pas la coopération. Elle pourrait enfin donner lieu à des formes renouvelées de gouvernance, plus fragmentées mais aussi plus adaptées à la diversité des acteurs et des enjeux. Le XXI^e siècle ne marque pas la fin de la mondialisation, mais celle de sa domination occidentale exclusive : une désoccidentalisation relative du monde est en cours, sans que l'équilibre qui lui succédera soit encore stabilisé. -« Le vieux monde se meurt, le nouveau tarde à apparaître, et dans ce clair obscur surgissent des monstres » ... Cette phrase de Gramsci, formulée en d'autres temps, est peut-être d'une brûlante actualité...